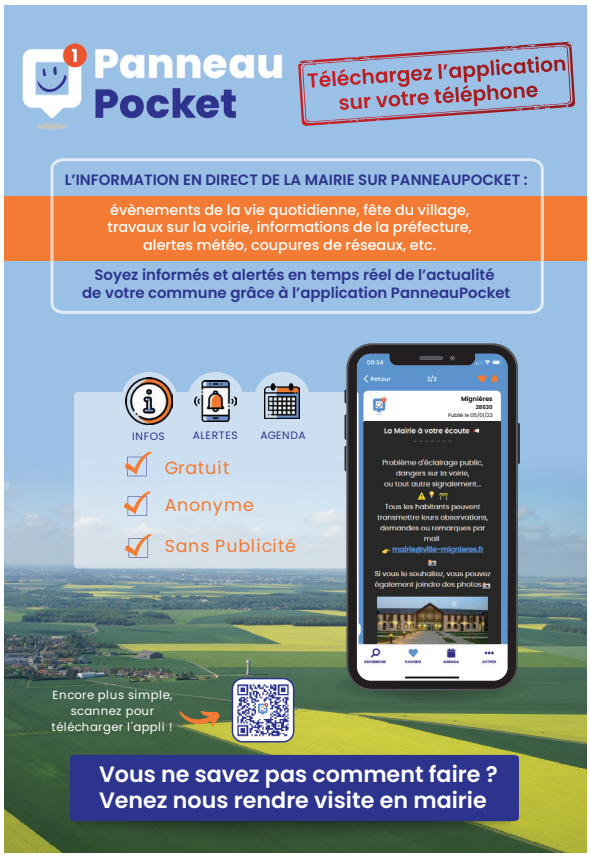
L'Écho Mignèrois

Journal Communal 2023 - 2024



Mignières
Au Centre de l'Eure-et-Loir
et ses Hameaux

Sommaire





Édito du Maire 2024 3
Services administratifs et techniques 3
Budget 2023 4
Travaux réalisés 5 - 6
Travaux prévus en 2024 7 - 8
Étude en cours 9
La Place des Granges 10
École « Les Blés en Herbe » 11 - 13
Infos locales 14 - 15
Infos pratiques 16 - 19
Vie associative 20 - 25
Vie locale 26 - 28
Mign'hier... Un peu d'histoire 29 - 31
Agenda 2024 32
Évènements 2024 à retenir ! 33
Un grand MERCI ! 34
État Civil 2023 35

Journal Communal 2024 :

Directeur de publication : **Didier GARNIER**

Rédaction-conception : **Laurence CHRISTEAUT, Muriel BLONDEAU, Françoise DAGONNEAU, Stéphanie GUERILLON, Christophe PICHOT, Serge DAGONNEAU, Mathias LUTON.**

La commission communication remercie toutes les personnes qui se sont associées à l'élaboration de ce numéro. Malgré notre vigilance, quelques petites imperfections pourraient subsister, nous remercions par avance tous les lecteurs pour leur indulgence. © Mairie Mignières / adobestock.com - Conception et Impression : Allures Communication et Imprimerie Chauveau.



Horaires d'ouverture au public :

Lundi	9h-12h / 14h-17h
Mercredi	9h-12h / 13h-19h
Vendredi	9h-12h / 14h-18h

Mairie de Mignières
5 place des Granges - 28630 Mignières
tél. : 02 37 26 46 06 / fax : 02 37 26 31 82
email : mairie@ville-mignieres.fr
site : www.ville-mignieres.fr

Édito du maire 2024



En ce début d'année 2024, il me semble essentiel de nourrir l'espoir d'un avenir plus radieux, plus joyeux. Plus que jamais, alors que la guerre sévit aux portes de l'Europe, que le Moyen-Orient s'embrase à nouveau, j'ai la conviction que nous avons au fond de nous, les ressources nécessaires à trouver le bonheur dans notre vie quotidienne.

Dans les pages qui suivent cet édito, vous prendrez conscience du formidable dévouement des bénévoles de nos associations qui font preuve d'une disponibilité sans faille et d'un engagement inestimable pour que notre village garde une cohésion sociale, son attractivité et sa quiétude.

« Plus vite, plus haut, plus fort, ensemble », telle est la devise Olympique. Le pouvoir unificateur du sport associé à la solidarité crée la performance et le dépassement de soi.
Ces mots font écho à l'actualité de notre village.
Le 7 juin prochain, devant la place des Granges, se jouera l'arrivée de la première étape du Tour d'Eure-et-Loir Cycliste 2024. La caravane du tour s'installera et nous offrira un grand moment de fête.

Que dire aussi de cette époustouflante opportunité offerte à un de nos plus actif représentant du monde associatif local, que d'avoir été choisi pour porter la flamme paralympique le 26 Août prochain.

Ces événements apporteront à n'en pas douter, davantage de résonance à l'attractivité de Mignières.

Soyons fiers et portons haut les couleurs de notre cité.

Didier Garnier, Maire

Les services administratifs & techniques



Sonia,
secrétaire de mairie



Stéphanie,
agent d'accueil & secrétaire



Bruno,
policier rural & agent technique



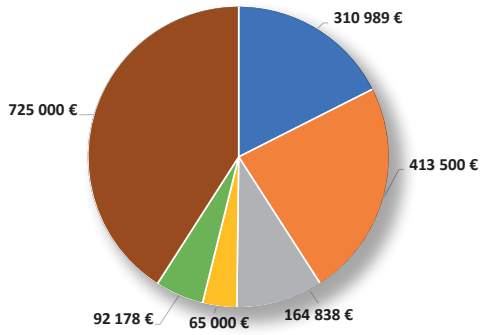
Josélito,
agent technique



Patrice,
agent technique

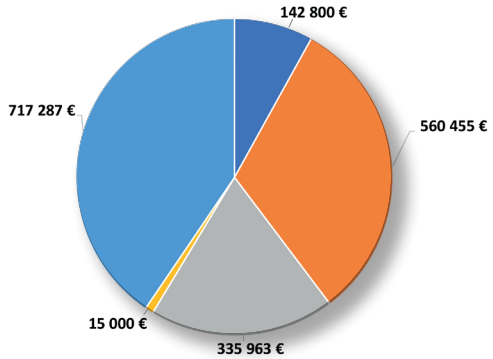
Après 17 années passées au service de la Commune, Bruno fera valoir ses droits à la retraite courant 2024.
Patrice, son remplaçant que vous avez peut-être déjà croisé au détour d'un espace vert, a rejoint l'équipe.

Dépenses budget de fonctionnement : 1 771 505 €



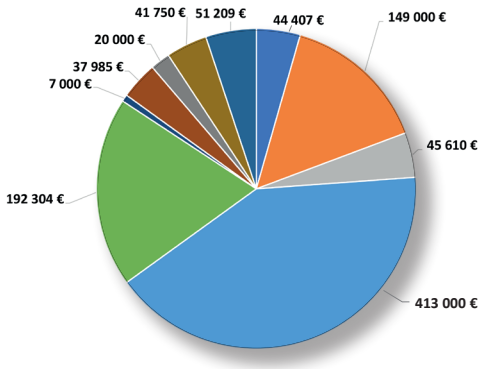
charges à caractère général	310 989 €
charges de personnel	413 500 €
autres charges de gestion courante	164 838 €
charges financières	65 000 €
atténuation de produit, prélèvement GIR (solidarité)	92 178 €
virement section d'investissement	725 000 €

Recettes budget de fonctionnement : 1 771 505 €



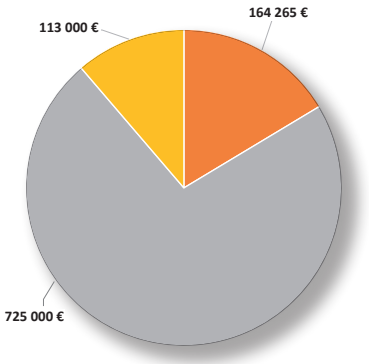
produits de services, ventes directes	142 800 €
impôts et taxes	560 455 €
dotations, subventions, participations	335 963 €
autres produits de gestion courante	15 000 €
résultat reporté	717 287 €

Dépenses budget d'investissement : 1 002 265 €



résultat reporté	44 407 €
remboursement d'emprunts	149 000 €
études, honoraires	45 610 €
achat de terrain	413 000 €
travaux, voiries	192 304 €
informatique, site internet	7 000 €
aménagement terrain sportif	37 985 €
rénovation chapelle	20 000 €
matériel technique	41 750 €
divers	51 209 €

Recettes budget d'investissement : 1 002 265 €



compensation TVA / taxe d'aménagement	164 265 €
virement budget de fonctionnement	725 000 €
subventions	113 000 €

Bilan 2022

excédent de fonctionnement cumulé 2021	664 789 €
excédent de fonctionnement 2022	194 263 €
excédent de fonctionnement cumulé 2022	859 052 €

déficit investissement cumulé 2022	44 407 €
solde des restes à réaliser d'investissement 2022	97 358 €
solde d'exécution de la section investissement 2022	141 765 €

Excédent total cumulé 2022	**717 287 €**

PLAN PRÉVISIONNEL D'INVESTISSEMENT 2024 / 2025

	VALEUR HT
ENFANCE / JEUNESSE	104 220 €
CADRE DE VIE / AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS	665 000 €
VOIRIE / SÉCURITÉ	334 652 €
ÉQUIPEMENTS	155 000 €
BÂTIMENTS	50 000 €
TOTAL	**1 308 872 €**

Travaux réalisés



Sur le plateau sportif :



Installation d'une aire de jeux et d'une table de ping-pong



Mise en place de signalétiques réalisées par Raphaël PARADE, habitant la Commune



La Chapelle s'est vue coiffée d'une bâche bleue en attendant la réfection de l'intégralité de sa couverture prévue dans le projet de réhabilitation.







Aménagement de l'entrée du village, *rue du Château d'Eau*



Aménagement d'espaces verts à l'entrée du village, *rue des Trois Marie*





Lotissement des Charmilles : élagage et abattage des arbres morts et devenus dangereux sur le domaine public. Un diagnostic sécuritaire et phytosanitaire des arbres a été proposé à tous les particuliers. L'abattage des arbres dépérissants et menaçants est sous la responsabilité des propriétaires.



Nettoyage de la mare, *rue de la Mairie*



Installation d'une boîte à livres *rue des Fleurs*



Rénovation de la croix de Spoir

Remplacement des tuyauteries en plomb alimentant l'eau potable chez les particuliers :



Afin de garantir aux habitants une eau de qualité, Chartres Métropole a lancé depuis 2005 une grande opération sur les réseaux d'eau potable avec le remplacement des branchements en plomb par des branchements en PVC.
1 300 km de canalisations d'eau potable (sans compter les branchements d'eau) fournissent les 46.054 abonnés de Chartres Métropole. Les communes historiques de l'Agglomération (deux tiers de la population) comptent 646 km de canalisations.

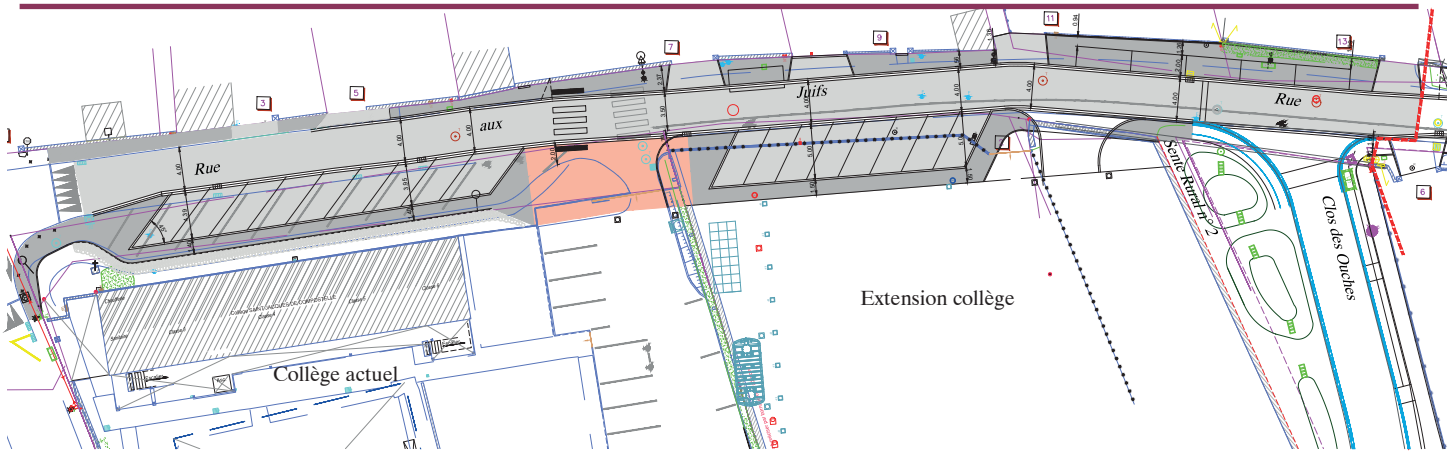
36 % des canalisations d'eau potable datent des années 1980 à 2000 ; 30 % ont été posées entre 1960 et 1980 ; 15 % entre 2000 et 2017 et 10 % entre 1917 et 1960. Les 9 % restants ne sont pas datés. Au total, 50 000 branchements en plomb sont à changer dans l'agglomération chartraine. Depuis avril 2023, les travaux ont débuté sur la commune de Mignières.



Nouvelle signalétique de la ZA du Bois Gueslin

AMÉNAGEMENTS

Rue aux Juifs



1ère phase d'aménagement dans le cadre de l'agrandissement du collège Saint-Jacques de Compostelle.

Rue de la Mairie



Mise en place de nouvelles barrières pour sécuriser la mare.

Rue de la Chapelle



Acquisition d'une parcelle
pour la création d'un parking et d'un jardin public.

APPEL À PROJET POUR LA RÉNOVATION DE LA CHAPELLE

L'objet de l'étude est d'établir un diagnostic de la Chapelle dite des « Trois Marie » en vue d'un projet de conservation et de restauration permettant la pérennité de l'édifice et de ses décors.





Qualité de l'eau potable

Amélioration de la qualité de l'eau potable, travaux réalisés par Chartres Métropole :

À la fin du premier semestre 2024, les travaux de sécurisation et de renforcement de la production d'eau potable (d'un point de vue qualitatif mais aussi quantitatif) se poursuivront. Un premier chantier concernera la construction d'un réservoir de stockage d'eau (bâche de Spoir) provenant de nouvelles ressources via Fontenay-sur-Eure ainsi qu'un local technique attenant.

Cette installation sera implantée à Vaucelles à proximité de la station de pompage. Dès le début du deuxième semestre 2024, une conduite de refoulement d'eau potable sera mise en place entre la nouvelle cuve de stockage à Vaucelles et le château d'eau situé à MIGNIÈRES. Cette nouvelle installation permettra de faire une dilution des eaux entre celle provenant du forage de MIGNIÈRES et de FONTENAY-SUR-EURE.



Bâche de SPOIR - Intégration paysagère

Remplacement du mobilier

Tables de pique-nique en matériau recyclé, à la mare de la Grande Fosse, *Chemin de Bérou.*



Nouvelle table

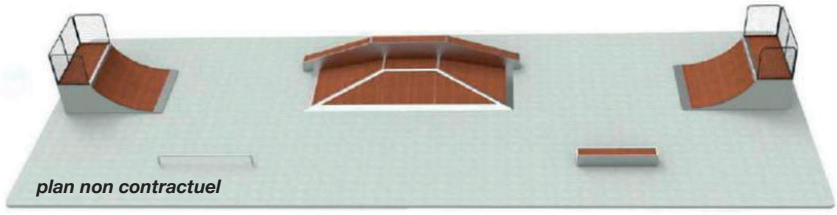
Projet Skate-park

Un enfant du village et ses camarades ont exprimé le souhait d'avoir un skate-park sur la Commune. La Municipalité a créé une commission mixte (enfants et élus), pour étudier la faisabilité du projet qui pourrait s'implanter sur le plateau sportif.

Le Conseil Municipal du 13 juin 2023 a voté un budget de 35 000€ HT, montant restant à charge de la Commune, subventions déduites. Nous avons reçu différents devis qui répondent au cahier des charges des enfants et correspondent au budget accordé.



Illan, Élouann, Jules, Maxime et Emma



plan non contractuel

Étapes à venir :

- Choix des modules et du fournisseur,
- Demandes de subventions,
- Commande et réalisation du projet, sous réserve de l'attribution des subventions.

Dans le cadre du projet initié par la Municipalité de ré-urbaniser la place de l'Église, le Cabinet Narthex qui nous accompagne a proposé deux périmètres pertinents :

- Un premier secteur rapproché, Église / Chapelle,
- Un second secteur élargi, offrant davantage de possibilités de développement.

Objectifs :

- Mettre en valeur le patrimoine de la Chapelle des Trois Marie et de l'Eglise, dans le cadre d'une restauration du bâtiment.
- Développer des liaisons douces et des espaces verts entre la place de l'Eglise et le cœur de Village.
- Favoriser l'implantation de commerces, d'activités tertiaires, d'associations, etc.



La Commune de Mignières a obtenu le Label d'architecture contemporaine remarquable pour la réhabilitation de l'ancien corps de ferme

• ESPACE LE SILO :

Salle associative & salle multi-activités : il fallait les baptiser, c'est chose faite ! Lors de la séance du Conseil Municipal du 24 janvier 2023, les Élus ont nommé l'espace **"Le Silo"**, composé de 2 salles :

- **La salle associative devient la salle "Arnaud"**, fils de Claire et Jacques THIERCELIN, propriétaires du corps de ferme cédé à la Commune pour la réalisation du cœur de notre village.

- **La salle multi-activités devient la salle "Frédéric Cordier"**, architecte et bâtisseur eurélien, Cabinet Diagonal, qui a imaginé et porté ce « programme exemplaire » de réhabilitation.
Devenu modèle architectural, il est depuis étudié sur les bancs des Grandes Écoles d'Architectes.

• RESTAURANT « LA BRIQUETERIE »

Jérémy GUILLAUME et son équipe vous accueillent du lundi au vendredi de 8h à 19h, sans interruption et le samedi de 8h à 13h.
Réservation conseillée pour la restauration :
09 55 51 57 06 / bb-labriqueterie@hotmail.com



Aménagement et embellissement de la place

Mise en place de signalétiques et de barrières









Parterres développement durable





Renouvellement des bornes électriques évènementielles

Changement de sens de circulation face à l'école



École « Les Blés en Herbe »

**Sous la direction de Madame Corinne AUBOUIN,
pour la rentrée 2023-2024, l'école compte 150 élèves répartis en 6 classes.**




service maternelle


service élémentaire





Les classes

- **Classe PS-GS** :
  19 élèves de Petite Section et 10 élèves de Grande Section
  Enseignante Mme Karen LAGRANGE,
  accompagnée de Karine, ATSEM.

- **Classe MS** :
  29 élèves de Moyenne Section
  Enseignant Mr Pierre NAVEAU,
  accompagné d'Isabelle, ATSEM.
  Anaïs, apprentie Accompagnant Éducatif Petite Enfance,
  complète l'équipe des ATSEM.

- **Classe de CP** :
  16 élèves de CP et 8 élèves de CE1
  Enseignante Mme Nathalie LEVEQUE.

- **Classe de CE1-CE2** :
  18 élèves de CE1 et 7 élèves de CE2
  Enseignantes Mme Corinne AUBOUIN
  et Mme Jennifer BODIN.

- **Classe de CE2-CM1** :
  16 élèves de CE2 et 8 élèves de CM1
  Enseignante Mme Delphine DELANNOY,
  remplacée par Mme Émilie DEMAS.

- **Classe de CM1-CM2** :
  7 élèves de CM1 et 17 élèves de CM2
  Enseignantes Mme Stéphanie BAUDRY
  et Mme Nathalie FROGER.

Restauration scolaire

La restauration scolaire se déroule en 2 services, assurés par Aurélie, Fatima, Isabelle, Karine, Marine et Nadège, accompagnées d'Anaïs :

- 11h45 à 12h30 : jusqu'à 51 repas d'élèves de maternelle servis.
- 12h30 à 13h20 : jusqu'à 80 repas d'élèves d'élémentaire servis.

Changement de prestataire

Depuis la rentrée, la fabrication des repas est assurée par C'Chartres Restauration Collective en remplacement de la Cuisine Centrale du Lycée Franz Stock. Cette dernière a modifié son mode de fonctionnement en faisant appel à un prestataire privé (augmentation de tarifs conséquente pour les familles et acquisition de matériel supplémentaire pour la Commune annoncées). Un comparatif a donc été réalisé et c'est la proposition de C'Chartres Restauration qui a été retenue.

Garderie « Les Mini Pouss' »

- de 7h30 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 :

Fatima et Marine accueillent une quarantaine d'enfants le matin et le soir, rejointes par Aurélie, une cinquantaine d'enfants.



Rentrée 2024-2025 :

Pour les **enfants nés en 2021** et **les nouveaux arrivants** qui feront leur rentrée en septembre 2024 à l'école « Les Blés en Herbe », le dossier de pré-inscription est à retirer dès à présent, en Mairie ou par courriel : mairie@ville-mignieres.fr

EN 2022-2023, TOUS EN FORÊT !

L'année scolaire dernière, l'équipe enseignante avait choisi un thème commun qui allait être leur fil conducteur au fil des mois : la forêt. Ainsi, les enfants ont fait des découvertes dans différents domaines sur ce sujet : en art, en sciences, en poésie, en littérature, etc... Même Mardi Gras a été célébré en lien avec l'arbre !

Des animations ont eu lieu dans les classes : Des membres de l'association « Eure-et-Loir Nature » sont venus présenter la chauve-souris forestière aux plus jeunes, et Monsieur et Madame Vézié de « Preserv'Action et Littoral » ont sensibilisé nos citoyens de demain à la préservation de la forêt. Ils ont également permis, en lien avec la municipalité, la plantation d'un arbre sur le city stade de Mignières qui sera un jour beau et fort et qui pourra leur donner de l'ombre.





Il fallait également sortir de l'école pour aller à la rencontre de la Forêt ! Ainsi, les enseignants ont emmené leurs élèves au bois du château des Boulard ou au bois des Charmilles à Mignières, au domaine de Chenonville, au château de Senonches où des ateliers pédagogiques leur ont été proposés ou encore au zoo de Pescheray en fin d'année afin d'observer les animaux dans leur habitat. Toutes ces sorties ont été possibles grâce au précieux soutien de l'Association des Parents d'Elèves de Mignières.

Enfin, la fête de fin d'année a donné lieu à la réalisation d'une fresque commune à toute l'école pour faire le décor de la scène et à un spectacle en lien avec la forêt. Les parents ont également pu découvrir les réalisations de leurs enfants et de leurs camarades grâce à un parcours fléché dans l'école qui les guidait à travers toutes les classes.

Ce fût une année forestière riche et dynamique pour tous !

LA SEMAINE DU GOÛT À L'ÉCOLE

Entre le 16 et le 22 octobre 2023, c'était la semaine du goût. En lien avec le thème de l'eau, thème de l'année à l'école Les Blés en Herbe, les enfants d'élémentaire ont eu l'occasion de découvrir des nouvelles saveurs : des ateliers « dégustation » leur ont été proposés avec des sirops originaux (violette, orgeat et rose) et des infusions aux fruits rouges, aux agrumes ou à la menthe. Le succès était là car tous sont gourmands !!





En maternelle, les enfants ont également goûté aux sirops et ils sont allés à la Ferme de Ouerray pour chercher des légumes de saison. Avec leur « récolte », ils ont préparé de la soupe en classe et ils l'ont bien sûr dégustée ensuite ! Une bonne odeur a envahi toute l'école !!

11 NOVEMBRE 2023 : UNE BELLE CÉRÉMONIE DE COMMÉMORATION À MIGNIÈRES



Cette année, une chorale a été mise en place à l'école « Les Blés en Herbe » avec les élèves du CE1 au CM2. Tous ont appris la Marseillaise afin de chanter lors de la commémoration de la fin de la Première Guerre Mondiale. En CP, l'hymne a aussi été travaillé et une trentaine d'enfants, accompagnés de leur famille, étaient au rendez-vous le jour J ! Tous ont pu se recueillir pendant la minute de silence en mémoire des personnes disparues, assister au dépôt de la gerbe de fleurs sur le monument aux morts par le Maire Monsieur Garnier et rendre hommage en chantant trois couplets de notre hymne national. Ils ont également eu l'occasion d'apprécier les sucreries lors du pot proposé par la commune !

Le prochain rendez-vous commémoratif est fixé au 8 mai 2024, tous seront les bienvenus !

À LA DECOUVERTE DE NOUVEAUX SPORTS AVEC L'ASM !

Comme l'an dernier, en partenariat avec l'Association Sportive de Mignières, des animateurs viennent dans l'école proposer aux enfants du CP au CM2 des ateliers de découverte multisport. Au programme cette année : choukball, badminton, disque golf, tir à l'arc, sarbacane et volleyball.
Tous sont ravis de ces séances de sport ! L'équipe remercie l'ASM et espère pouvoir renouveler cette collaboration chaque année !!

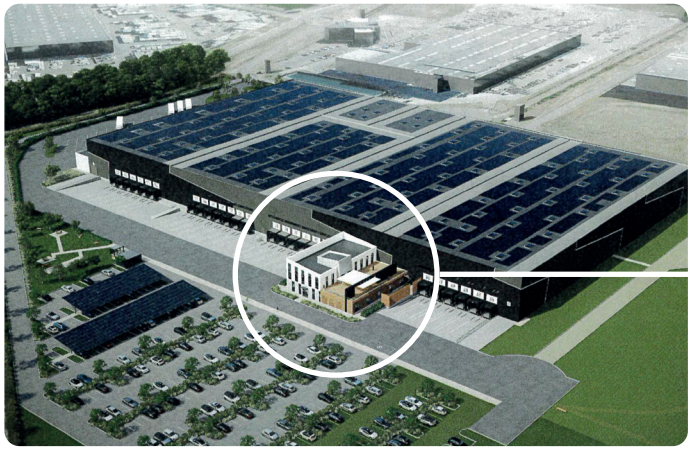




Évolution de la Zone d'Activité du Bois Gueslin

CRÉATION :

• BÜNZL surface créée : 25 000 m² dont 24 000 m² d'entrepôt. Entreprise spécialisée dans la distribution de produits d'hygiène et d'entretien à destination des collectivités et des entreprises.





EXTENSIONS :

• SPURGIN surface existante 10 859 m², créée 4 416 m²



• ALSTOM surface existante 740 m², créée 428 m²



• SETAP COLOR surface existante 2 338 m², créée 1 288 m²



• 2FA surface existante 1530 m², créée 266 m²



Le C.C.A.S

Notre traditionnel repas des ainés s'est déroulé le 21 octobre 2023.
75 personnes, dont 11 élus se sont retrouvés pour ce repas festif préparé par Thurin Traiteur et animé par l'Orchestre Horizon.







À cette occasion, Micheline et Paul, doyens du jour, ont été mis à l'honneur.

Très chers Ainés, nés avant le 1er janvier 1960, réservez dès à présent votre **samedi 19 octobre pour le millésime 2024 !**

La remise de 38 paniers gourmands s'est déroulée le 20 décembre 2023 autour du verre de l'amitié.

Prochain rendez-vous **mercredi 18 décembre 2024 !**

Nouveaux arrivants

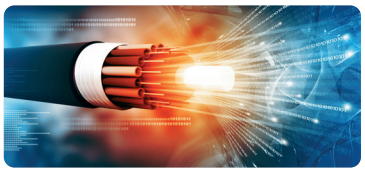


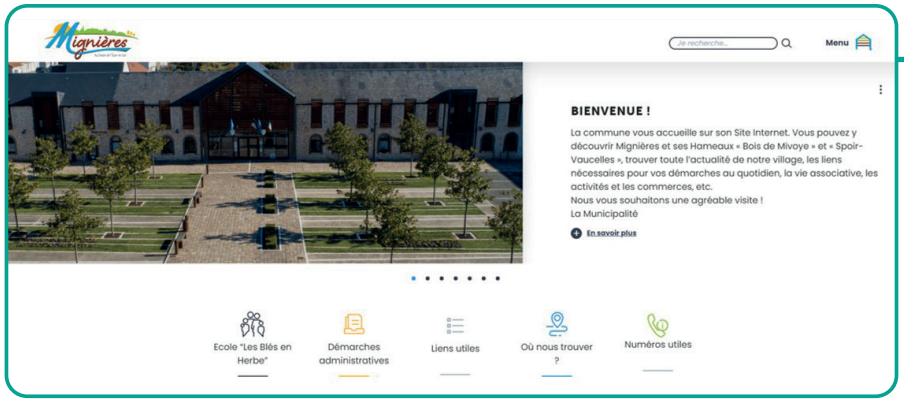
Nous sommes heureux de vous accueillir et de vous compter parmi nous.

Nous vous invitons à vous rapprocher de la Mairie, nous aurons ainsi l'occasion de vous présenter notre village, son environnement social, culturel, sportif et économique, ses équipements et ses services.
À très vite !

La fibre est arrivée

Dorénavant tous les opérateurs historiques proposent des offres sur la Commune. À savoir : le passage de la fibre, de la limite de propriété jusqu'au domicile, doit être assuré par le propriétaire des lieux. L'opérateur livre uniquement la fibre et pas le passage. La loi stipule que l'opérateur ne doit pas utiliser le câble cuivre comme support pour tirer la fibre, elle peut toutefois passer dans le même fourreau que le cuivre.





Site internet

Le site internet de la Commune regorge d'informations.

Pensez à le consulter !

www.ville-mignieres.fr

Élections européennes
Inscriptions listes électorales

Élections Européennes le 9 juin 2024. Pensez à vous inscrire sur les listes électorales pour être en mesure de voter aux prochaines élections : https://www.elections.interieur.gouv.fr/mes-demarches/je-minscris-sur-listes-electorales





Recensement 16 ans



Éclairage public

Il s'arrête dorénavant :
- entre 1h et 6h30, les lundi, mardi, mercredi et jeudi,
- entre 2h et 6h30 les vendredi, samedi et dimanche.

La maintenance préventive des éclairages publics a lieu 4 fois par an. N'hésitez pas à signaler en Mairie, tout dysfonctionnement que vous pourriez constater près de chez vous.



Balayage des Rues

Il est réalisé 2 fois par an, début juin et fin novembre. Les dates sont annoncées quelques jours avant le passage de la balayeuse, via l'application Panneau Pocket afin de permettre aux riverains de libérer l'espace public (stationnement de véhicule) et ainsi de préparer le passage de la balayeuse en décollant les résidus présents dans les caniveaux devant leur propriété afin d'optimiser le balayage.



Entretien des trottoirs



L'entretien des trottoirs et caniveaux est de la responsabilité et à la charge de chaque riverain (balayage, désherbage, neige ou verglas, etc.). La circulation des piétons est ainsi facilitée et sécurisée. De plus en période de pluie, l'écoulement dans le réseau pluvial est meilleur. L'utilisation de pesticides sur ces zones est interdite.

Arrêté municipal du 6 octobre 2015 : les riverains de la voie publique sont tenus de maintenir en état de propreté les trottoirs et les caniveaux se trouvant devant leur domicile.

Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires doivent participer au déneigement et sont tenus de racler puis balayer la neige devant leur domicile, sur les trottoirs, jusqu'au caniveau, en dégageant celui-ci.

S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1 mètre de largeur à partir du mur de façade ou de la clôture.

S'il y a plusieurs occupants, les obligations reposent sur chacun d'eux, à moins qu'elles n'aient été imposées conventionnellement à l'un d'eux ou à une tierce personne.

Pendant les gelées, il est défendu de verser de l'eau sur les trottoirs, les accotements ou toute autre partie de la voie publique.

Tri des déchets





https://www.memotri.com/miniguide/selection-guides?im=161&ic=4796

Nuisances sonores :



Respectons nos voisins… Faire du bruit ? Oui, mais quand ? Afin de limiter les nuisances sonores, nous vous rappelons l'arrêté préfectoral du 03 septembre 2012, relatif au bruit. Les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne peuvent être effectués :

- du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h30 à 19h30
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h

Les propriétaires et possesseurs d'animaux, en particulier de chiens, sont tenus de prendre toutes mesures propres à éviter une gêne pour le voisinage, y compris par l'usage de tout dispositif dissuadant les animaux de faire du bruit de manière répétée et intempestive.

Brûlage :



Le brûlage des déchets quels qu'ils soient est strictement interdit et passible d'une amende. Pour l'élimination de vos déchets, rendez-vous à la déchetterie de DAMMARIE ou de CHAUNAY (https://www.chartres-metropole.fr/responsable/dechets/dechetteries/les-horaires-et-les-conditions-dacces)

Bien vivre avec les animaux de compagnie

Les fidèles compagnons à 4 pattes, qu'est-ce qu'on les aime, on les chérit, mais…

Qui ramasse leurs crottes ?

Vous, propriétaires de chiens, vous êtes tenus de ramasser immédiatement les déjections de votre animal sur le domaine public communal.



Le saviez-vous ? Les ramasseurs de crottes sont un excellent choix pour tous ceux qui souhaitent garder leurs distances avec les déjections de leur chien ou qui ont des limitations physiques qui font qu'il est difficile de se pencher pour ramasser les crottes… alors, on s'équipe !

Préservons notre espace de vie, les pelouses, espaces verts, terrains de jeux et trottoirs doivent rester praticables pour tous. Ne fermez pas les yeux, ramassez ! Le seul coupable, c'est vous.

➔ Déjections canines non ramassées c'est 68 € d'amende



Et pour la sécurité de tous, on les tient en laisse !

Propriétaires de chiens de 1ère et 2ème catégorie, savez-vous qu'un permis de détention est obligatoire ? Il est délivré en Mairie.

Et s'il lui venait l'idée d'aller se balader seul…

Vous devez vous assurer que vos animaux ne divaguent pas dans l'espace public.

Mais si malgré tout, cela arrivait, pour la sécurité de tous, la Commune a un contrat avec une entreprise qui assure la capture, l'identification et la mise en fourrière des animaux errants. Si le propriétaire est retrouvé avant l'arrivée du prestataire de la Commune, un montant forfaitaire de 50€ lui est facturé.

Dans le cas contraire, les animaux sont déposés à l'Association Fédération Animale de Réinsertion Perche et Beauce. Les propriétaires disposent d'un délai légal de 8 jours ouvrés pour venir chercher leur animal et s'acquitter des frais occasionnés.



Règlementation des trottinettes électriques



CE QUI A CHANGÉ DANS LA RÈGLEMENTATION

Depuis le 1er septembre 2023 l'âge minimum légal est passé de 12 à 14 ans*

Ce qui ne change pas dans la règlementation

Une seule personne par trottinette

Téléphone / casque audio / oreillettes INTERDITS

Interdiction de rouler sur les trottoirs

Assurance obligatoire

Vitesse limitée à 25 KM/H

*Décret 2023-848 relatif à la réglementation des engins de déplacement personnels motorisés publié au journal officiel du 1er septembre 2023

SÉCURITÉ ROUTIÈRE VIVRE, ENSEMBLE

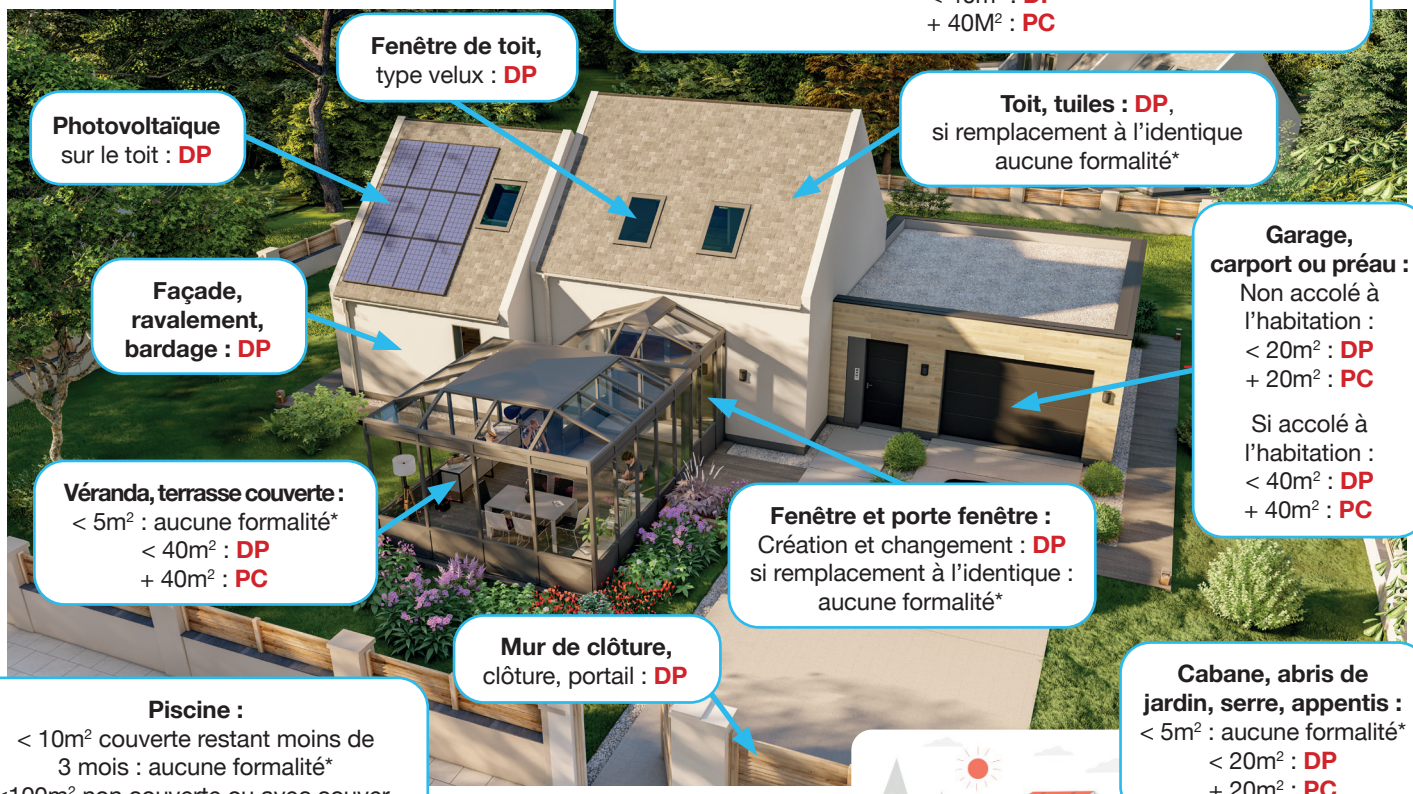
Quelle autorisation demander pour quel type de travaux ?

Tous travaux modifiant l'aspect extérieur quels qu'ils soient (abri de jardin, changement de fenêtres, extension, clôture, etc.) doivent être déclarés en Mairie à l'aide du formulaire téléchargeable : https://www.service-public.fr/

PERMIS DE CONSTRUIRE (PC), DECLARATION PREALABLE (DP) OU PERMIS DE DEMOLIR (PD)

La règle du permis de construire pour l'implantation d'une construction nouvelle, par exemple, une maison neuve sur un terrain nu, est connue de tous, mais tous les travaux ayant pour objet de modifier une construction, d'édifier ou de modifier une clôture, sont soumis à l'obligation de déposer une demande d'autorisation afin de se conformer au code de l'urbanisme, mais aussi par les spécifications locales précisées par le PLU (Plan Local d'Urbanisme) qui fournit les règlements pour chaque zone du territoire communal.
Le PLU révisé de Mignières est entré en application depuis le 20 juin 2019.

Selon la nature des travaux, il peut s'agir d'une simple déclaration préalable (DP) ou d'un permis de construire (PC avec un délai de 1 ou 3 mois) ou d'un permis de démolir (PD avec un délai de 2 mois).
Le terrain nu doit faire l'objet d'un certificat d'urbanisme.
Mignières a la particularité de posséder un monument classé historique. Dans un rayon de 500 mètres autour de la chapelle, les dossiers sont transmis aux bâtiments de France pour avis. Les délais sont donc prolongés de la façon suivante : DP : 2mois, PC : 6mois, PD : 3 mois.



Le schéma ci-dessus n'ayant qu'un caractère indicatif, il convient, pour tout projet de travaux de s'adresser au préalable à la mairie afin de vérifier s'il y a lieu de constituer un dossier.

Occupation de l'espace public lié aux travaux :
Pour effectuer des travaux sur la voie publique ou occuper temporairement le domaine public routier, il est nécessaire d'obtenir un arrêté auprès de la commune. La demande doit être déposée au minimum 2 semaines avant le début de l'occupation.
L'autorisation d'occupation du domaine public (arrêté de stationnement ou arrêté de permission de voirie) dépend du type d'occupation de la voirie.

Dans tous les cas, les demandes doivent être adressées par email à la mairie.

Le Plan Local d'Urbanisme est consultable sur le site www.ville-mignieres.fr
* même sans formalité, le projet doit être conforme au PLU

Pour tous renseignements complémentaires adressez-vous en mairie.

Bibliothèque « La Grange aux Livres »

Pour vous inscrire gratuitement à la bibliothèque, vous devez fournir une pièce d'identité et un justificatif de domicile. La bibliothèque est gérée uniquement par des bénévoles. Sylvie B., Martine B., Brigitte F., Françoise B-C et Sandra F. ont rejoint l'équipe déjà en place : Claudette A., Françoise C., Françoise D., Jasmine G., Sylvie R. et Pierre G.

Nous assurons les permanences, l'animation mensuelle des contes pour les tout-petits et l'accueil des élèves de l'école maternelle et élémentaire de Mignières.

Nous acceptons toujours les livres récents en très bon état.

NOUVEAU : Prêts de jeux de société pour tous les âges.

Rendez-vous sur notre site internet pour connaitre les jours et horaires d'ouverture. Affichage également à la bibliothèque.









Une boîte à livres a été mise en place près du lycée Franz Stock. Ne mettez que des livres en bon état. Pour que cette boite « vive », n'encombrez pas les étagères. Rangez correctement les livres. Prenez, mettez mais respectez cet endroit.
Si les étagères sont pleines, attendez que des places se libèrent. Pas de dépôt en dehors de la « boite ». Elle est gérée par les Bénévoles de la Bibliothèque.

Tél. : 02 37 25 82 13
Mail : bibliotheque@ville-mignieres.fr
Site web : bibmignieres-e-monsite.fr



L'APEEM

(ASSOCIATION DE PARENTS D'ELEVES DE L'ECOLE DE MIGNIERES)



L'APEEM EN QUELQUES MOTS

L'APEEM, est une association à but non lucratif, ouverte à tous les parents d'élèves de l'école les Blés en Herbe. Composée de bénévoles, qui donnent de leur temps et de leur énergie pour organiser tout au long de l'année des évènements, dont les bénéfices participent au financement des projets éducatifs de l'école, en collaboration étroite avec l'équipe pédagogique.

Les temps forts de l'année

En septembre, l'assemblée générale permet de lancer l'organisation des évènements suivants : les ventes de crêpes, la mini boum, la vente de sapins et chocolats, la journée de Noël (spectacle et activités dans les classes), le loto, le carnaval, la vente d'objets personnalisés, le concours de pétanque, la Kermesse et le pique-nique de fin d'année.





Notre objectif

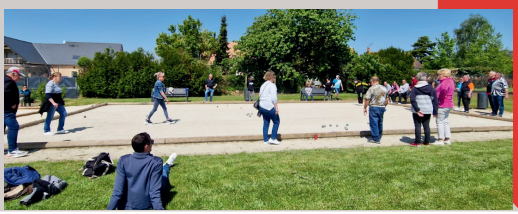
Permettre aux enfants de vivre des expériences, dans le cadre scolaire et extra scolaire.

Contact

Venez suivre l'actu sur notre page Facebook : APEEM
Pour toute question: ape.mignieres@gmail.com







Art & Loisirs Mignières



Art et loisirs vous propose des cours d'art floral
4 cours par an vendredi soir ou samedi après midi. Les cours sont assurés par Céline Froissart, jeune femme très créative. Chacun peut exprimer son talent.

Pour de plus amples renseignements, contactez : Françoise Jaugin
Tél. : 06 70 69 97 84

Et pour les cours de dentelle aux fuseaux, contactez : Sylvie Leleux
Tél. : 06 35 92 37 74

N'hésitez pas à nous consulter.

Association Sportive de Mignières





L'ASM, c'est l'Association Sportive de Mignières !

C'est aussi et surtout 167 adhérents, de 3 à 77 ans !

C'est la mise en place de 9 activités différentes proposées tous les jours de la semaine : baby gym, boxe éducative, LIA kids, renforcement musculaire, LIA, danse en ligne, danse de salon, salsa bachata kizomba, pétanque.

C'est l'organisation de 2 tournois de pétanque dans l'année, avec des remises de récompenses et des équipes heureuses de terminer la journée par un bon barbecue.

C'est un «après-midi sport», où petits et grands se retrouvent autour du City stade pour montrer à un public averti tout ce qu'ils ont appris dans l'année, et pour donner envie à ceux qui n'avaient pas encore osé de les rejoindre.

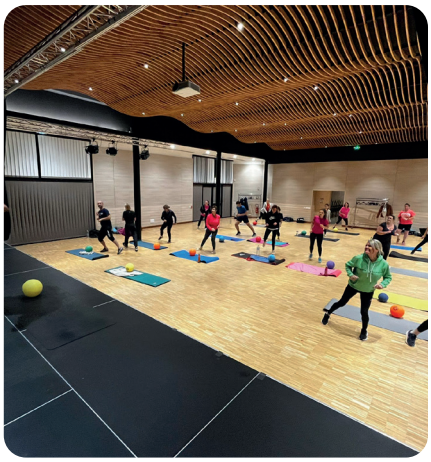
C'est pouvoir assister à des rencontres sportives pour soutenir nos équipes chartraines (Volley, Basket, ...).

C'est offrir des activités sportives nouvelles aux enfants des écoles de Mignières du CP au CM2, pendant plusieurs séances sur le temps scolaire encadrées par des éducateurs diplômés.

C'est un site internet tout neuf qu'on vous invite à visiter www.asmignieres.fr

Mais c'est avant tout une super équipe qui ne se prend pas au sérieux, et qui a pour ambition de permettre à chacun de faire un sport qu'il aime, à des tarifs abordables.







Comité des Fêtes de Mignières















2023,

Une année de bons moments et de partage avec de belles rencontres, et beaucoup de travail de la part de l'équipe du Comité des Fêtes de Mignières

Une année avec ses anecdotes telle que la sortie sur les bords de Marne et son problème de bateau.

Une année de reprise d'activités, suite à la cessation de Bois Gueslin en Fête, avec le marché nocturne et le marché de Noël.

Manifestations auxquelles le CFM participait depuis l'origine.

Après des années sans organisation du marché nocturne, les exposants et le public étaient au rendez-vous. Soutenus par la municipalité et aidés par les associations de Mignières, la soirée a été une belle réussite.

Le feu d'artifice, en conclusion, a « épaté » l'assistance.

Beaucoup d'exposants nous sollicitent déjà pour l'année prochaine. De maintes félicitations de la part des visiteurs.

Les manifestations sont donc reconduites pour 2024.

D'autres évènements viendront se greffer au programme, suivant les opportunités.

Vous souhaitez participer à la vie de Mignières, Rencontrons nous !

Manifestations 2024

Dimanche 4 février
Après-midi dansant, orchestre Jérôme Ortet
Dimanche 3 mars
Après-midi dansant, orchestre Mickael Pigeat
Samedi 30 mars
Course aux œufs, lotissement les Charmilles
Dimanche 7 avril
Après-midi dansant, orchestre Karine Fontaine
Dimanche 19 mai
Bric à Brac, village
Samedi 1 juin
Marché nocturne, place des granges
13 juillet
Fête nationale, place des granges
Pause estivale
Dimanche 6 octobre
Après-midi dansant, orchestre Patrice Delacour
Dimanche 13 octobre
Après-midi jeux de société, salle le silo
Dimanche 3 novembre
Après-midi dansant, orchestre Franck Vilain
Dimanche 1er décembre
Marché de Noël, gymnase Franz Stock

comitedesfetes mignieres
comitedesfetes.mignieres@gmail.com

L'agora X

« L'agora X(10) ,
Venez découvrir notre association ! Nous proposons des cours de cross training (gymnase Franz Stock les lundi, mardi et vendredi) et Yoga (salle des associations les lundi et jeudi) tout au long de l'année, encadrés par Yohan Sorin, coach diplômé d'état ! Pratiquez en toute sécurité, dans une ambiance chaleureuse et familiale. L'agora est aussi très active au sein de la commune et propose plusieurs évènements caritatifs tels que marche/course pour Octobre rose, 24h BURPEES au profit de la ligue contre le cancer et le Draisienne tour pour famille rurale. »

LE COURS D'ESSAI EST GRATUIT, POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS
Tél. : 06 81 59 23 71

Renaissance de la Chapelle des Trois Marie (RCTM)

Comme il est coutumier chaque année, nous avons eu quelques manifestations pour recueillir des fonds dans l'espoir de voir renaître notre chapelle.

Les samedi 25 et dimanche 26 mars 2023 **Un nouveau Monde** est venu envahir le Silo par **La Compagnie La belle Rouge**. Le samedi 17 juin, c'est la compagnie **Chartres Horizon** qui est venue jouer **La chambre mandarine** puis le samedi 30 septembre nous avons flirté avec les répliques que nous ont données **Les Désenchantés.**

Les étudiants de BTSA du lycée Franz Stock, avec qui nous collaborons, ont réalisé un dépliant sur l'histoire de la Chapelle ainsi qu'un panneau informatif qui a été installé devant le monument. Ils sont toujours à la recherche également de témoignages, de photos de la chapelle à toute époque.

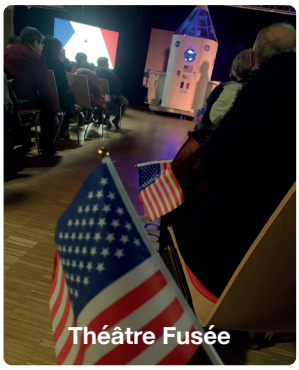
D'autres manifestations auront lieu dans les mois à venir. Vous pouvez bien sûr devenir membre de notre association ou continuer à l'être en versant une cotisation de 10€ minimum lors de notre prochaine Assemblée Générale qui aura lieu en mars 2024.

Nous ne baissons pas les bras, notre seul objectif est de voir La Chapelle dans son état d'origine.

Le chemin est encore long mais ensemble nous y parviendrons, les Trois Marie nous y aideront.

Si vous êtes en possession de documents ou si vous désirez témoigner, **n'hésitez pas à écrire à l'adresse mail :** contactrctm@gmail.com **ou venir en mairie de Mignières.**


Le nouveau monde


Théâtre Fusée


Les élèves du BTSA du Lycée Frantz Stock

Société de Chasse de Mignières



Avec le mois de septembre, c'est le début d'une nouvelle saison de chasse. Juste avant, le 23 septembre, nous avions réuni tous ceux qui souhaitaient participer à l'opération « Mignières propre ». Merci à tous ceux qui ont répondu à l'invitation.



Le bilan est positif, plus d'une douzaine de pneus, dont un de poids lourd, quelques dizaines de bouteilles en verre et 9 sacs de déchets divers en deux heures de temps.
Après le succès de la soirée organisée au mois de mars, nous avons décidé de renouveler l'opération, le samedi 23 mars 2024.
Réservez votre soirée ! Comme l'an passé, en plus d'un dîner de qualité dans une ambiance joyeuse et sympathique, vous pourrez danser et passer une excellente soirée.

Club Informatique du Bois Gueslin

L'histoire de l'Association :
Le club informatique a été créé en1987 par Jean Rocherieux, et André Cariou. L'association s'adresse aux débutants ou aux expérimentés. Elle possède le matériel nécessaire pour le bon fonctionnement des activités proposées. La bonne humeur et la convivialité sont de mise.

Fonctionnement de l'Association :
Les activités de l'association se font Place des Granges à Mignières. Une équipe de bénévoles partage son savoir avec ses adhérents en assurant des formations ou du soutien dans le domaine de l'informatique. Nos formations sont ouvertes à toutes et tous quel que soit le lieu de résidence.

Les formations que nous proposons actuellement :
- Openoffice (Traitement de texte et tableur graphique, se rapprochant de Word et Excel),
- Retouche d'images (Adobe Photoshop),
- Montage vidéo (Adobe Premiere element),
- Internet et messagerie.

Les formations en projet :
- Démonstration d'une création d'objet à l'aide d'une imprimante 3D,
- Apprendre à utiliser une imprimante 3D,

Les services que nous apportons :
- Dépannages ponctuels,
- Scan de diapositives et négatifs, numérisation de cassettes VHS et VHS C, numérisation de disques vinyle, aide à l'utilisation de smart phone et tablette.



Autres projets :
- Soirées discussions à bâtons rompus sur des sujets divers liés à l'informatique,
- Refonte de notre site Internet,
- Reprise des présentations sur la sécurité Internet. Deux séances ont eu lieu à Mignières, nous comptons maintenant nous déplacer dans les communes alentours.

N'hésitez pas à nous contacter :
Président : Yves Mercier
Tél. : 06 29 84 80 22
Site Internet : www.cibg.fr
Email : contact@cibg.fr

L'Amicale des Pompiers

Comme chaque fin d'année, nous ouvrons tous la porte à nos Sapeurs-Pompiers pour leur fameux calendrier. Il vous est peut-être arrivé de vous demander « mais que font-ils de nos dons ? »
Et si nous vous en disions un peu plus… À chaque Centre de Secours, son amicale. Le Centre d'Intervention et de Secours de Mignières à lui aussi son Amicale de Sapeurs-Pompiers. Il s'agit d'une association qui remplit en premier lieu, un rôle social de cohésion et d'entraide entre les Sapeurs-Pompiers en conservant un esprit d'entente et transmettant aux nouvelles générations des valeurs morales. Elle peut venir en aide à un Sapeur-Pompier qui serait ponctuellement en difficulté.

L'Amicale est composée de plusieurs membres ayant des rôles distincts qu'on appelle plus communément « le bureau ». Celui-ci est composé à minima d'un président, d'un trésorier et d'un secrétaire. Ces personnes vont veiller au bon fonctionnement de l'Amicale, organiser des évènements et diriger l'aspect administratif et financier de l'association. Des évènements tout au long de l'année sont organisés par le bureau de l'Amicale pour récolter des fonds







(le Loto ou le Bric à Brac). L'ensemble des dons récoltés permet d'améliorer dans un premier temps le confort de nos Sapeurs-Pompiers. Par exemple, dernièrement l'acquisition d'une machine à café à grain pour pouvoir prendre un bon café chaud pendant les moments de réconfort. Ces dons permettent aussi de financer une partie de la Prestation de Fidélisation et de Reconnaissance de chaque Sapeur-Pompier qui constitue une rente annuelle aux anciens Sapeurs-Pompiers Volontaires pour leur apporter un complément de couverture sociale.
Le bureau de l'Amicale réalise des dons également auprès de l'Œuvre des Pupilles. Cette association permet aussi de nous rassembler autour d'un repas pour célébrer notre Sainte Barbe en fin d'année.

Nous profitons de cet article pour remercier chacun d'entre vous, qui comme chaque année, accueillez avec bienveillance et chaleur, nos Sapeurs-Pompiers pour leur traditionnelle tournée de calendriers.
L'amicale des Sapeurs-Pompiers de Mignières.

Ça s'est passé en 2023...



Le 6 janvier

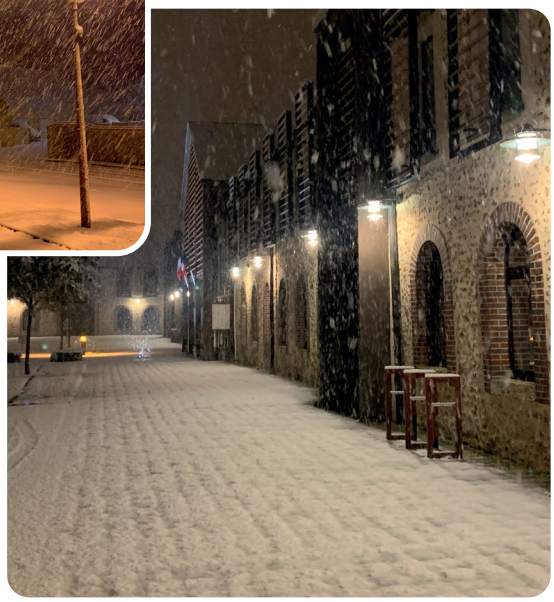
Entouré de son équipe municipale, Didier Garnier, Maire, a présenté ses vœux aux membres du personnel, au corps enseignant, aux acteurs économiques et associatifs de la Commune.





Le 17 janvier

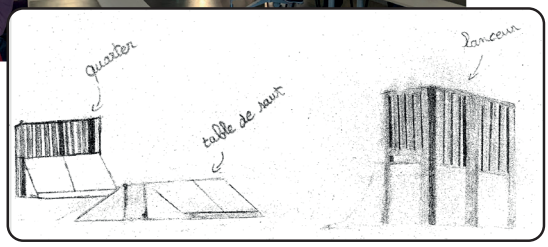
L'hiver est bien là…



Le 1er mars

Première rencontre avec les élèves à l'origine du projet skate-park.





Le 22 mars

Journée nationale du souvenir et de recueillement à la mémoire des victimes civiles et militaires de la Guerre d'Algérie et des combats en Tunisie et au Maroc. Le 19 mars est le jour anniversaire du cessez-le-feu en Algérie. Commémoration organisée par Mme POULIN, présidente de la FNACA, en alternance avec les communes de Dammarie, Fresnay-Le-Comte, La Bourdinière-Saint-Loup et Mignières.



Le 8 mai

Commémoration de la Victoire du 8 mai 1945 et des Combattants de la Seconde Guerre Mondiale.

Merci à Louise, Côme, Léa, Faustine & Noémie pour leur participation à la lecture du message des Anciens Combattants









Le 15 juin

Atelier smoothie au restaurant scolaire.

Le 6 juillet

Remise d'un ouvrage aux élèves de CM2, offert par la Municipalité, pour marquer la fin de leur scolarité à l'École « Les Blés en Herbe », sous l'œil attentif de leurs camarades.



Le 3 août



20h15, appel d'un riverain indiquant la chute d'un arbre sur la route à proximité des Charmilles rendant le passage impossible. 20h30, intervention de membres du Conseil Municipal aidés d'administrés bloqués sur les lieux, 20h50, la voie est libre !

Le 4 septembre

C'est la rentrée...


Côté Élémentaire


Côté Maternelle

... et c'est aussi l'ouverture du bar-restaurant « La Briqueterie ».





LE 25 OCTOBRE

Venue de Monsieur Frédéric BLANC, Directeur de Cabinet du Préfet d'Eure -et-Loir, qui a pris ses fonctions le 20 mars 2023. Âgé de 26 ans, il est le plus jeune Sous-Préfet de France. Il est plus particulièrement spécialisé dans la sécurité, la gestion des crises et la communication. Il s'attache à promouvoir d'étroites relations avec les Élus. (source : eure-et-loir.gouv.fr)

LE 3 NOVEMBRE

Une naissance sur la Commune ! Ça n'était pas arrivé depuis 2002 ! Félicitations aux heureux parents du petit Lenny qui a précipité son arrivée et poussé ses premiers cris dans leur nid douillet.





LE 11 NOVEMBRE

Cérémonie commémorative de l'Armistice du 11 novembre 1918, clôturant la Grande Guerre. Journée d'hommage et de recueillement dédiée aux morts de ce conflit, mais aussi aux disparus dans d'autres circonstances.

M. Guy PICHOT, porte-drapeau des Anciens Combattants depuis de nombreuses années, a passé le flambeau à M. Patrice CHEVALIER.







LE 13 DÉCEMBRE

La boîte aux Lettres du Père Noël a recueilli 67 lettres, acheminées par ses courageux Lutins !

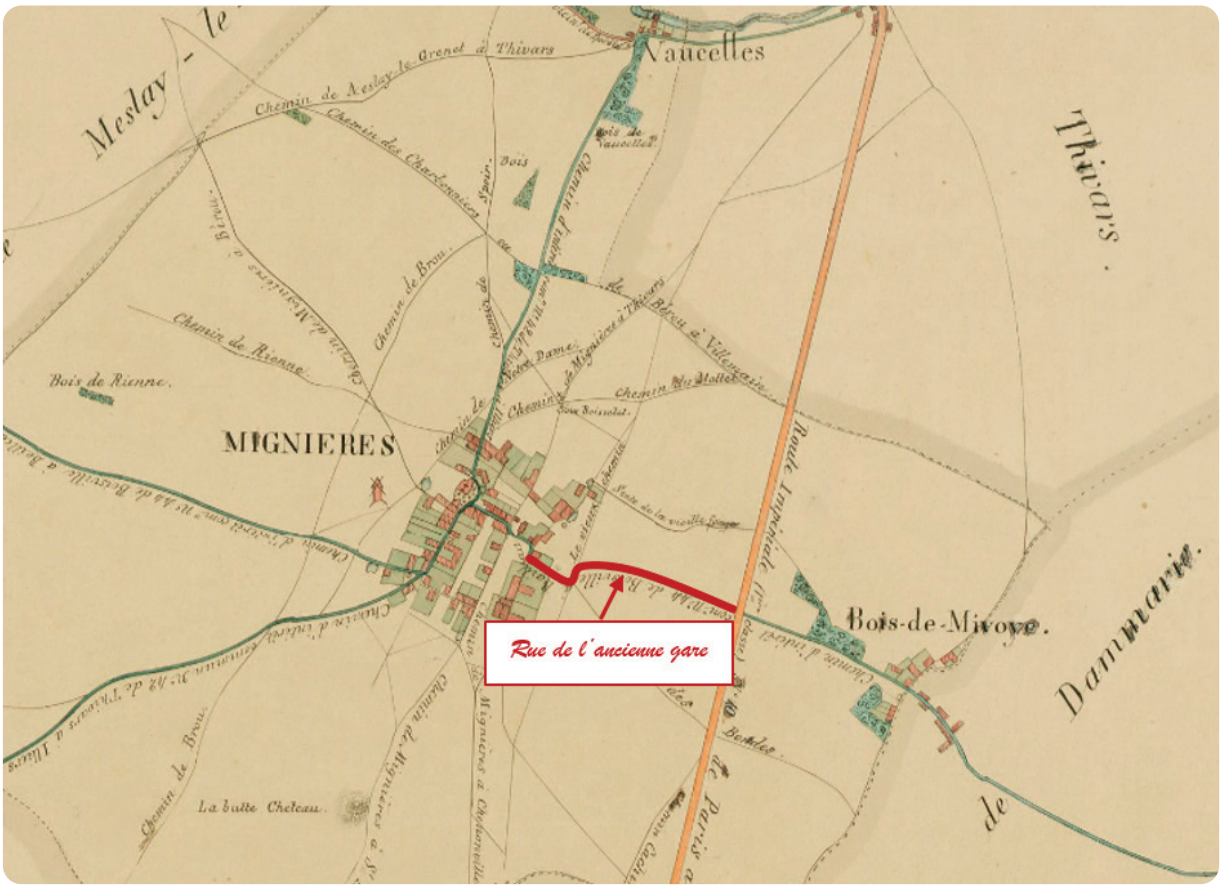


LE 22 DÉCEMBRE

Livraison du Renault Express Van, nouveau véhicule communal.

Le tramway

Et oui, il y a eu le tramway à Mignières ; c'était la ligne Lèves-Bonneval. La gare se trouvait à l'emplacement du relais beauceron sur la N10, D'où l'origine du nom de la rue « rue de l'Ancienne Gare ». Avant la construction de l'autoroute, on arrivait à Mignières par cette rue en venant de la N10.



Archive d'Eure-et-Loir Mignières 1868

Dès le règne de Napoléon III, des banques et des grands entrepreneurs se tournent vers la construction ferroviaire jugée prometteuse malgré de lourds investissements.

En 1891, afin de faciliter le déplacement des voyageurs et le transport des marchandises dans les secteurs à l'écart des réseaux ferroviaires, les élus du département engagent des études pour créer des lignes de tramway.

Une campagne de souscription est lancée en juillet 1897 auprès du public. La majorité des actionnaires sont des habitants du Mans.



Les Tramways d'Eure-et-Loir (TEL) sont un ensemble de lignes de chemin de fer à voie métrique exploitées entre 1899 et 1937 (1 mètre par opposition aux voies normales, 1.435 mètre du grand réseau).

Ce réseau d'intérêt local long de 210 km devait permettre le désenclavement de certaines localités à l'écart des lignes à voie normale des compagnies de l'Ouest et de l'État. Il ambitionnait aussi de fournir un service urbain dans l'agglomération chartraine. Concédé au groupe Verney dans un premier temps, le réseau sera confié en 1929 à La Société Générale des Transports Départementaux (SGTD) avant de disparaître en 1937.

Le réseau des Tramways d'Eure-et-Loir va venir s'ajouter aux axes de communications existants afin de fournir des relations qui semblent manquer, mais sans véritable étude sur l'opportunité des réalisations, ce qui expliquera en partie la fin prématurée du réseau. Les nouvelles lignes sont également des atouts électoraux.

La section urbaine, de Lèves à Luisant disposant de son propre matériel, effectuait 7 allers-retours quotidiens, cette ligne connut un certain succès.

L'ensemble constitué se révèlera assez efficace jusqu'au 16 août 1914, date à partir de laquelle un certain nombre de matériels sont réquisitionnés. L'entretien de la voie sera suspendu sur l'ensemble du réseau.

Dans l'après-guerre, l'exploitant a beaucoup de mal à remettre le réseau en service : le matériel est usé et la voie à beaucoup souffert du manque d'entretien.

Le premier réseau

3 lignes représentants 61 km sont inaugurées en 1899 :

- Dreux à Brezolles via Laons, ouverte le 8 janvier 1899 (23,8 km) ; la gare de Brezolles aujourd'hui détruite, fut inaugurée le 22 janvier 1899 par M. Krantz, ministre des travaux publics et par Paul Deschanel, ancien sous-préfet de Dreux, alors Président de la Chambre des Députés et futur Président de la République.
- Saint-Sauveur, sur la ligne Chartres - Dreux, à Châteauneuf-en-Thymerais, ouverte le 22 janvier 1899 (4,1 km) .
- Lèves à Bonneval, ouverte le 10 avril 1899 (32,9 km).

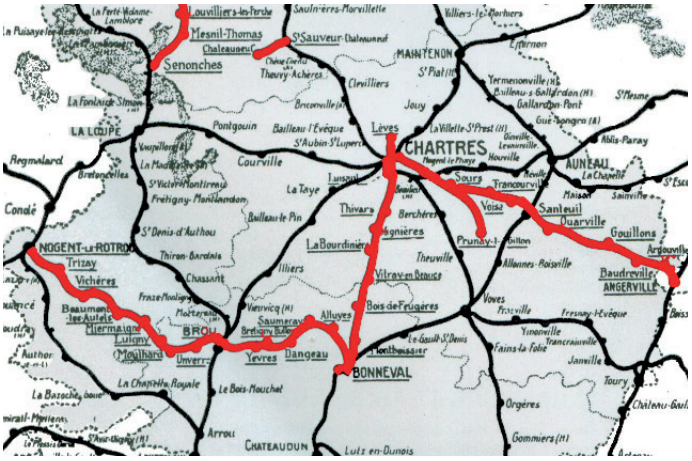
La **ligne de Lèves à Bonneval**, comprend les gares ou haltes suivantes : Chartres - Luisant - Thivars - Mignières - La Bourdinière - Vitray-en-Beauce - Bois de Feugères - Montboissier - Perruchay

Les voitures de voyageurs étaient des caisses de bois montées sur un châssis métallique à deux essieux. Elles étaient souvent constituées d'une seule grande salle équipée de deux rangées de sièges de part et d'autre d'un couloir central. L'accès se faisait par deux plates-formes d'extrémités ouvertes à tous les courants d'air et aux escarbilles encore incandescentes projetées par la cheminée de la locomotive. Les wagons de marchandises ont transporté essentiellement de l'engrais, des matériaux de construction, de la houille, du vin et des denrées alimentaires, de la fonte et des métaux, des objets manufacturés et toutes sortes de bétails.

Photo du 03/08/1904



Le public hésita longtemps à utiliser le tramway.
Fin 1899, la ligne Dreux - Brezolles a rapporté 1630 FF, celle de Saint-Sauveur - Châteauneuf-en-Thymerais 3950 FF et celle de Lèves - Bonneval 3300 FF.



Un des employés à Mignières était Pascal Georges 1874-1943. Employé aux tramways en 1922 ; surveillant de la voie des trams. Sa femme Elambert Léonie était receveuse au tram, ils habitaient le Bois de Mivoye.



Les bâtiments destinés aux voyageurs étaient de petits édicules de brique polychrome ornés de frises de terre cuite. Il n'y avait pas de bâtiment destiné aux marchandises sauf aux terminus.

Les voies TEL sont établies en accotement de route. Le rayon de courbure minimal est de 80 m. La déclivité maximale est de 30 mm/m, à part aux traversées de Chartres (40 mm/m sur la butte des Charbonniers) et de Dreux.

ANECDOTES :

Les wagons pouvaient transporter des animaux notamment des vaches. Si les propriétaires arrivaient en retard pour les récupérer, la receveuse était obligée de les traire.

Le tramway ne circulait pas la nuit. Pendant la grande guerre, quand un poilu arrivait en permission de nuit ; il rentrait à pied 3h Chartres-Saint Loup (mémoire Grenadou paysan de France)



CHARTRES A BONNEVAL

Dr. c.	Dr. a.	k.	(Gare centrale)																
De Chartres			●Chartres (228)..	8	5	5	9	40	13	23	18	47	●Bonneval..dép.	6	11	11	36	16	55
»	15	»	Luisant	8	15		9	50	13	33	18	57	●Perruchay (arr.)	6	19	11	46	17	5
»	70	»	Thivars.....	8	35		10	10	13	53	19	17	Montboissier	6	23	11	50	17	9
»	85	»	Mignières	8	45		10	16	13	59	19	23	Bois-de-Feugères	6	34	12	1	17	20
1	15	»	La Bourdinière...	8	55		10	26	14	9	19	33	Vitray-en-Beauce	6	39	12	6	17	25
1	55	1	15	20	Vitray-en-Beauce.	9	15		10	40	14	23	19	47	La Bourdinière..	6	55	12	20	17	39
1	70	1	25	22	Bois-de-Feugères .	9	15		10	46	14	29	19	53	Mignières.....	7	5	12	30	17	49
2	»	1	45	26	Montboissier.....	9	25		10	56	14	39	20	3	Thivars	7	11	12	36	17	55
2	30	1	70	30	●Perruchay (arr.)	228	9	29		11	»		14	44	20	8	Luisant.....	7	30	12	55	18	14
2	30	1	70	30	●Bonneval....arr.		9	36		11	7		14	51	20	15	●Chartres....arr.	7	39	13	4	18	23
					(228)												(Gare centrale)						

Les trains s'arrêtent, en outre, aux arrêts ci-après pour y faire le service des voyageurs sans bagages et des chiens accompagnés : St-Vincent, Barjouville, Tachainville, Thivars-Ville, et Meslay. Sur la demande des voyageurs, les trains s'arrêtent également aux points suivants : La Cavée, Chenonville, Le Temple, Augonville et Pullois.

SERVICE URBAIN ENTRE LÈVES ET LUISANT

par CHARTRES (gare centrale).

2e classe (sans bagages) | Lèves.....dép. 6 26, 8a35, 10 20, 11 50 ; 13 49, 15 14, 16 35, 19 ».
Luisant....dép. 7 », 9 8, 10 53 ; 12 23, 14 22, 15 47, 17 8, 19 38.

En outre, trains locaux entre Lèves et Chartres et entre Chartres et Luisant et *vice versa*.

(a) Ce train prend les voyageurs de 1re classe le lundi.

Source : Claude Villetaneuse



Le Rail au fil des délibérations du conseil municipal

- **11/1836 :** construction projetée d'une ligne de chemin de fer Paris-Tours passant par Chartres-Châteaudun.
- **01/04/1838 :** adhésion au projet de chemin de fer afin de faciliter la vente des céréales et permettre d'importer de l'engrais si nécessaire à l'agriculture.
- **27/05/1890 :** comme il n'y a pas de chemin de fer, adoption du tramway à vapeur qui longerait la N10.
- **23/07/1893 :** la Commune fournira un terrain pour l'établissement de la station pour la ligne de tramway Lèves-Bonneval (étude aussi d'un trajet par la vallée de l'Eure).
- **1904 :** projet d'installation d'une boite postale mobile sur la ligne de tramway.
- **23/05/1917 :** le ministère de l'agriculture fournit des plans de pomme de terre pour le ravitaillement ainsi 21 quintaux arriveront à la gare de Mignières pour ensemencer dans ` les champs de la Commune.
- Et aussi la Municipalité pouvait demander le changement des horaires pour aller au marché de Chartres ou de Bonneval
- Les jours de Saint André, le nombre de trams était doublé et malgré cela ils étaient plus que complets.

Le second réseau

À peine le premier réseau mis en service, les conseillers généraux votaient la construction d'un agrandissement, mis en service à partir de 1907, plus cohérent. Ils commandent également plus de matériel afin d'éviter les soucis d'exploitation rencontrés par le premier réseau.

Les lignes suivantes seront construites :

- Brezolles à Senonches ouverte le 15 août 1907 (17 km),
- Chartres à Angerville ouverte le 7 mai 1908 (45,8 km),
- Sours à Prunay-le-Gillon ouverte avec la précédente, car formant en fait un embranchement (5,5 km),
- Brou à Nogent-le-Rotrou ouverte le 10 juillet 1908 (35,9 km),
- Bonneval à Brou ouverte le 13 août 1908 (25,5 km).

Il est prévu au dernier moment d'y ajouter deux lignes, avec l'objectif de relier les différentes sections de réseau et d'y ajouter une certaine cohérence :

- Châteauneuf-en-Thymerais à Senonches (18,6 km),
- Digny à La Loupe (13,1 km).

Faute de crédits, ces deux lignes ne seront pas achevées. Seules les sections de Châteauneuf-en-Thymerais à Digny (8,8 km) et Digny à La Loupe (12,5 km finalement) seront construites, bien après les autres : en 1928 et 1931.

Le déclin

L'exploitation des TEL s'est toujours révélée déficitaire, aussi la compagnie a essayé dès 1920 d'utiliser des autorails, nécessitant moins de personnel et d'un entretien peu onéreux.

- **1925 :** une année qui annonce la crise de 1929. Les tarifs subissent une forte augmentation (voyageurs : +200%, marchandises : +300%).
- **1930 :** 2 autorails viennent remplacer les machines à vapeur. Ce sont des Renault-Scemia, ils sont mis sur le réseau Lèves-Luisant et Chartres-Angerville.
  Après la fermeture des lignes en 1933, les autorails sont vendus et les locomotives vapeur mises au rebut.
- **1934 :** disparition quasi totale des tramways d'Eure-et-Loir, sauf la navette de Châteauneuf.
- **1935 :** suppression des dernières lignes. Après la saison betteravière, la ligne d'Angerville est déposée. La ligne de Saint-Sauveur est officiellement fermée, mais continue d'être exploitée jusque fin 1936 avant la vente du matériel roulant.
- **1937 :** derniers déclassements dans le département et dépose jusqu'en 1938.

Actuellement

Après plus de 80 ans passés, les vestiges des Tramways d'Eure-et-Loir disparaissent. Le plus méconnu, mais le plus visible, reste le réseau d'autocars départementaux Transbeauce/Rémi qui continue de suivre la plupart des lignes du tramway. Certains bâtiments sont aussi toujours en place, comme la gare de Vitray-en-Beauce.

BIBLIOGRAPHIE et SOURCES : Wikipédia / Registres du conseil municipal de Mignières / Archives d'Eure-et-Loir
Cartes Postales de la Famille Lucas de Thivars / Association de généalogie d'Eure-et-Loir (exposition Lucé 2023)
CRGPG généalogie du Perche Gouet
Histoire du tramway de Brezolles 2001 : JL. Jouanigot

Agenda 2024

JANVIER

20 et 21 janvier
Théâtre la Vaillante « Désiré »

FÉVRIER

4 février
Après-midi dansant, orchestre Jérôme ORTET

MARS

3 mars
Après-midi dansant, orchestre Mickaël PIGEAT

16 mars
Repas dansant

23 mars
Loto

23 mars
Dîner dansant

30 mars
Course aux œufs

AVRIL

7 avril
Après-midi dansant, orchestre Karine FONTAINE

13 avril
Tournoi de pétanque

14 avril
Carnaval

MAI

8 mai
Commémoration Victoire 1945

19 mai
Bric à Brac

25 mai
Concours de pétanque

31 mai



JUIN

1er juin
Marché nocturne

7 juin



Arrivée de la 1ère étape à Mignières

8 juin
Tournoi de pétanque et après-midi sports

9 juin
Élections Européennes

15 juin
Théâtre Chartres Horizon « Le cochon qui dit oui »

23 juin
Kermesse de l'école

JUILLET

5 juillet
Pique-nique de fin d'année

14 juillet
Repas Républicain

AOÛT

25 août
Bric à Brac

SEPTEMBRE

2 septembre
Rentrée scolaire



OCTOBRE

6 octobre
Après-midi dansant, orchestre Patrice DELACOUR

13 octobre
Après-midi jeux de société

19 octobre
Repas des Aînés

NOVEMBRE

3 novembre
Après-midi dansant, orchestre Franck VILAIN

11 novembre
Commémoration Armistice 1918

DÉCEMBRE

1er décembre
Marché de Noël

18 décembre
Remise des paniers gourmands aux Aînés

Le 55ème Tour d'Eure et Loir Cycliste fera étape à Mignières le 7 Juin 2024

Cette épreuve cycliste internationale – dont la 1ère édition date de 1949 – qui réunira 20 équipes de 6 coureurs avec une majorité de professionnels, s'élancera le Vendredi 7 Juin 2024 du **Coudray** en direction de **Mignières**, terme de la 1ère étape, après un périple de 146 km, dans le Nord- Ouest du département.

Le samedi 8, 2ème étape sur 196 kms entre **Les Villages Vovéens (Voves)** et **Vald'Yerre (Arrou)** pour un itinéraire parcourant largement les routes accidentées du Perche.

Le dimanche 9, la 3ème et dernière étape conduira les coureurs de **Vernouillet à Chartres** sur 183 kms, en visitant principalement la partie Nord du département.

On saura à ce moment là qui succédera à **Noa ISIDORE**, lauréat en 2023, et aujourd'hui professionnel dans l'équipe World Tour « Décathlon – AG2R La Mondiale ».

Le parcours final de cette 1ère étape passera par Meslay le Grenet, Grand Bérou, Spoir, puis les Charmilles, Rue de la Mairie et Rue de la Chapelle. La ligne d'arrivée devrait se situer au niveau de l'école maternelle où seront installés les podiums protocolaire et commissaires. Un écran géant diffusera, en direct commenté, les 60 derniers kms de cette épreuve, dont l'issue est prévue autour de 16h30.



Michaël Gilson / DirectVelo

Cette épreuve est mise sur pied cette année encore grâce au soutien financier du Conseil Départemental d'Eure-et-Loir, du Conseil Régional Centre-Val de Loire, des Municipalités des Villes-étapes et des fidèles Partenaires privés. Une épreuve de haut niveau qui visitera plus de 100 communes de notre beau département.

Michel Hallay, Association L.E.V.E.S.
(Loisirs Évasion Vélo et Sports)

Un habitant de Mignières sélectionné pour porter la flamme paralympique !



Jean-Jacques JAUGIN, investi dans le monde associatif local, portera la flamme paralympique lors de son passage à CHARTRES.

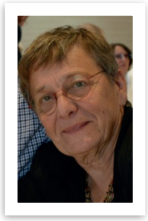
PARIS 2024

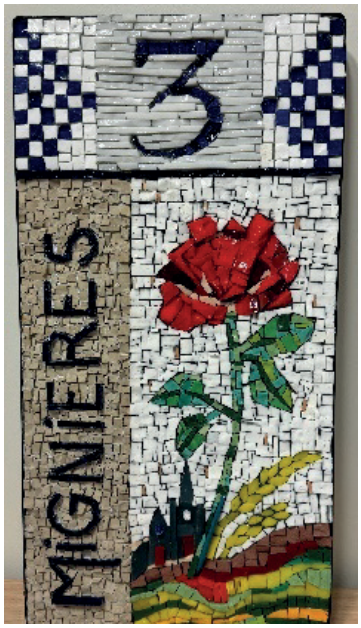
Jean-Jacques JAUGIN, de Chartres Horizon, section tir à l'arc, Entraineur principal, toujours présent depuis 36 ans, pour transmettre son expérience auprès des débutants, comme des confirmés. Présent sur tous les évènements internes et de tous les concours. Son investissement est sans borne dans le club en prônant des valeurs de partage et de diversité. Sa candidature en tant que porteur de la flamme paralympique a été retenue.

à tous ceux qui s'associent de près ou de loin au bien vivre à Mignières !

et tout particulièrement à :

Mme Françoise DAGONNEAU pour son implication dans la réalisation du journal communal et notamment la rubrique «Mign'hier… un peu d'histoire», ainsi que pour le temps consacré à la réalisation du plan du cimetière.



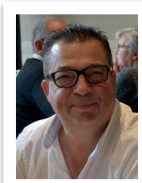




Mme et M. BAELEN pour le prêt de leur terrain, face à la Mairie, permettant le tir du feu d'artifice lors du marché nocturne.

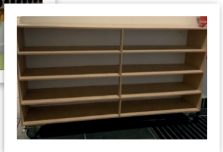
M. Jean-Marie BURTON
pour la réalisation d'une mosaïque.





M. Jean-Claude CHRISTEAUT pour la réalisation de range-serviettes pour la restauration scolaire et d'un meuble de rangement à chaussures pour les élèves de l'école, permettant l'accès à l'espace « Le Silo » avec une paire de chaussures dédiée. Également pour sa disponibilité pour la partie technique audio et lumière de l'espace « Le Silo ».









M. Raphael PARADE pour la réalisation des panneaux signalétiques.







M. Marceau THENAISIE toujours disponible, qui s'est notamment associé au nettoyage de la mare, sente de la Messe, présent également lors de l'abattage des arbres aux Charmilles.





Naissances

MAILLARD Herwan, Hervé, Didier	8 février
AMBROISE Alizée, Marie, Stella	10 février
VAZQUEZ Hector, André, Charles	13 juillet
POLAT Ismaïl	15 juillet
GONZALBES Elliott, Marcel, Adonis	7 août
HUILLERY Kaëssy, Josefa, Hélène	9 octobre
JACQUES Lenny, Pascal, Franck	3 novembre
VIVIEN Loëline, France, Marcelline	14 novembre
PERRIN Aïna, Françoise, Véronique	9 décembre
BENOIST Elena, Christine, Danielle, Denise	9 décembre
ENNADIFI UNCIANO Eugène, Ghali	22 décembre



Mariages

Mme PESCHER Séverine, Stéphanie, Corinne et M. DESCHAMPS Nicolas, André, Michel	6 mai
Mme ARAIBI Sara et M. SLASSI Hicham	20 mai
Mme SLASSI Nawel et M. AQSIM Azize	10 juin
Mme ROUGET Virginie, Louise, Rolande et M. BEAUDOUIN Grégory	8 juillet
Mme MICHON Charlotte, Rose, Marie et M. FRUGIER Laurent, André, Patrice, Claude	23 septembre



Décès

Mme BAUWENS Cécile, Martine, Christiane épouse BARAILLON	4 janvier
M. GINER Mario	26 janvier
M. ISAMBERT Robert, Gilbert	8 février
M. HOUZE Bernard, Roger, Jean	20 mai
M. GUILLAUME Jean-Michel, Gilbert, Raoul	8 décembre

Renseignements utiles

DÉCHETTERIES

HAMEAU DE CHAUNAY : Tous les jours sauf mardi et dimanche après-midi : 0 800 22 20 36
DAMMARIE : Tous les jours sauf lundi, mercredi matin, jeudi et dimanche après-midi : 02 37 26 24 90

COLLECTE DES DÉCHETS MÉNAGERS

ORDURES MENAGÈRES : une fois par semaine, le lundi
VERRE : à déposer dans les containers route de Chenonville ou rue des Fleurs
EMBALLAGES MÉNAGERS ET PAPIERS : une semaine sur deux, le jeudi
Les semaines avec des jours fériés, reportez vous au calendrier sur :
https:www.chartresmetropole.fr/fr/responsable/dechets/calendriers-des-collectes/

NUMÉROS UTILES

MAIRIE : 02 37 26 46 06 et mairie@ville-mignieres.fr
SYNELVA : 02 37 91 80 20
CM EAU : 02 34 43 90 22
DÉPANNAGE GAZ : 0 800 47 33 33 (service et appel gratuits)
FILIBUS : 02 37 36 26 98
CHARTRES MÉTROPOLE : 02 37 23 40 00
PHARMACIE DE GARDE : faire le 17



MAIRIE DE MIGNIÈRES,
5 place des Granges - 28630 Mignières
tél. : 02 37 26 46 06 / fax : 02 37 26 31 82
email : mairie@ville-mignieres.fr
site : www.ville-mignieres.fr